



COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2022**

ENSEMBLE POUR UNE ECONOMIE PERFORMANTE



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ



ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

Tél.: 225 27 20 221 125 - Cel.: 225 07 57 622 134 - E-mail : comiteconcertation@yahoo.fr - Site web : www.ccesp.com

Le présent rapport, édité à l'attention :

- des membres du Conseil de Concertation ;
- des membres du Comité Technique de Concertation ;
- des membres du réseau des points focaux ;
- des structures partenaires du CCESP (administration publique, secteur privé, partenaires techniques et financiers, société civile, presse...),

restitue les activités de l'année 2022 du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé (CCESP).

Il s'articule autour des orientations qui concourent à la réalisation des missions du CCESP :

- Orientation 1 : Prise en charge des préoccupations du Secteur Privé
- Orientation 2 : Animation du Dialogue Public Privé
- Orientation 3 : Contribution à la Politique de Développement du Secteur Privé
- Orientation 4 : Communication du CCESP
- Orientation 5 : Renforcement des capacités

Nous restons à votre disposition pour les critiques, suggestions et autres contributions qui pourraient aider le CCESP à fédérer les énergies, afin qu'ensemble, l'Etat et le Secteur Privé arrivent à doter notre pays d'une économie performante.

Mariam FADIGA FOFANA

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	04	Partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie	26
PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS DU SECTEUR PRIVÉ	07	Journées Economiques de Bouaké	28
Activités des Groupes de Travail sur les préoccupations prioritaires du Secteur Privé	08	Consultation dans la filière des ressources animales et halieutiques	29
Point des dossiers en traitement au sein du SE-CCESP	09	Participation aux travaux des cadres paritaires	30
ANIMATION DU DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ	15	CONTRIBUTION À LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ	35
Visites Institutionnelles aux acteurs du Dialogue Public Privé	16	Environnement des affaires	36
Animation du réseau des points focaux Réseau des points focaux	17	Atelier sur la gestion de la perception des droits d'auteurs et des droits voisins par le BURIDA	38
Comites locaux de concertation etat secteur prive	18	Atelier national sur la dépense publique	39
Activités du comite local de concertation etat / secteur prive de san pedro	18	Atelier SFI - programme d'approvisionnement des fournisseurs	40
Les ateliers thématiques à San pédro	19	Contribution a la realisation d'etudes	41
Visites de travail aux acteurs du Secteur Public de San pédro	20	Communication du CCESP	43
Visites de travail aux acteurs privés de San Pédro	21	Twins Magazine	44
Ateliers thematiques	23	Newsletters	46
Les réunions statutaires du Comité Local de Concertation Etat / Secteur Privé de Bouaké	24	Participation aux activités des partenaires	48
Rencontre Business To Government	25	Potentiel champion national	52
		RENFORCEMENT DE CAPACITE	53
		Sessions de formation internes au SECCESP	54
		Sessions de formation externes au SECCESP	



**COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ**

ABREVIATIONS

CCI-CI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
CGECI	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
CNACI	Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire
CNMCI	Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire
FIPME	Fédération Nationale des Petites et Moyennes Entreprises
CTC	Comité Technique de Concertation
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DGI	Direction Générale des Impôts
DGD	Direction Générale des Douanes
IGF	Inspection Générale des Finances
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial
EIES	Etudes d'Impact Environnemental et Social
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
GUCE	Guichet Unique du Commerce Extérieur
TIG	Taxe d'Intérêt Général
CDR	Contribution au Développement Rural
FODI	Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles
AGEDI	Agence de Gestion et Développement des Infrastructures Industrielles
FNISCI	Fédération Nationale des Industries et Services de Côte d'Ivoire
TCI	Taxe Conjoncturelle d'Importation
CCM	Communication en Conseil des Ministres
SE-CCESP	Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat – Secteur Privé
GPMCI	Groupeement Professionnel des Miniers de Côte d'Ivoire
SYNEBACI	Syndicat des Entrepreneurs en Bâtiment de Côte d'Ivoire
UNETEL CI	Union Nationale des Entreprises de Télécommunication de Côte d'Ivoire
EME	Emetteurs de Monnaie Electronique
CSMOCI	Conseil Supérieur des Métiers de l'Optique de Côte d'Ivoire
MUGEFCI	Mutuelle Générale des Fonctionnaires et Agents de l'Etat de Côte d'Ivoire
MUPEMENE-T - CI	Mutuelle des Personnels du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique de Côte d'Ivoire
AERIA	Aéroport International Félix Houphouët Boigny
DGTTC	Direction Générale du Transport Terrestre et de la Circulation
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar

ABREVIATIONS

SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique
DGAMP	Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires
TEE	Taxe sur les l'Exploitation des Embarcations
FOPAO	Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique de l'Ouest
PARCSI	Programme d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel
B2G	Business to Government
UGECI	Union des Grandes Entreprises industrielles de Côte d'Ivoire
OCOD	Observatoire de la Célérité des Opérations de Dédouanement
SNDPP	Stratégie Nationale du Dialogue Public Privé
PLDPP	Plateforme Locale du Dialogue Public Privé
DPP	Dialogue Public Privé
FNIH	Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière
CLCESP	Comité Local de Concertation Etat – Secteur Privé
ONCE	Observatoire Nationale sur la Compétitivité des Entreprises
ACE	Comité d'Analyse de la Conjoncture Economique
CPC	Cadre Permanent de Concertation sur la commande publique
GTSRE	Groupe de Travail sur le Système de Récépissé d'Entrepôt
ARRE	Autorité de Régulation des Récépissés d'Entrepôt
APBEFCI	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire
CCC	Conseil Café Cacao
CCA	Conseil Coton Anacarde
SFI	Société Financière Internationale
ISO	Organisation Internationale de la normalisation
COMTEC – CEDEAO	Comité de Gestion du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO
COM TVA	Comité de suivi des remboursements des Crédits de TVA
VOC	Programme de Vérification de la Conformité des marchandises
COC	Certificat de Conformité des marchandises
PNQ	Politique Nationale de la Qualité
CAPEC	Cellule d'Analyse des Politiques Economiques du CIRES
ACPCI	Association des Cliniques Privées de Côte d'Ivoire
PAO	Plan d'Action Opérationnel
AFPI	Initiative Africaine des Politiques d'Inclusion Financière
SITA	Salon International du Tourisme d'Abidjan
PRIME	Programme national d'Appui aux réformes institutionnelles et de la Modernisation de l'Etat



COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/SECTEUR PRIVÉ



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

Zoom Sur...

- Newsletter
- Publi reportage télé (12mn)
- Insertion Twins Magazine
- Administration Publique et Secteur Privé
- Panneaux d'affichage 12m²



Pour la visibilité de vos actions

Orientation

1



PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS
DU SECTEUR PRIVÉ

2022

ACTIVITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LES PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES DU SECTEUR PRIVÉ

Suite au séminaire Gouvernemental d'avril 2021, six groupes de travail ont été mis en place par la Primature, alignés sur les préoccupations prioritaires du Secteur privé, à savoir : (i) Réduction des délais de paiement de la dette intérieure fournisseur, (ii) la lutte contre la contrefaçon, (iii) la compétitivité du système fiscal et douanier, (iv) la sécurité judiciaire et juridique, (v) la lutte contre la corruption et le renforcement de la bonne Gouvernance et (vi) Côte d'Ivoire Métrologie.

Un bilan des activités des Groupes de travail a été réalisé lors de la session dédiée au Secteur Privé en marge du Séminaire gouvernemental tenu les 12 et 13 novembre 2022, sous la présidence du Premier Ministre. Il a fait ressortir une bonne dynamique de mise en oeuvre des engagements de 2021, avec des avancées importantes et concrètes sur la résolution des problématiques posées par le Secteur Privé.

A ce titre, le Secteur Privé s'est félicité de :

- la réduction effective des délais de paiements de factures,
- l'opérationnalisation effective de l'applicatif E-fournisseur lancé le 21 septembre 2022 et
- le lancement du système digitalisé du contrôle fiscal permettant la transparence et la neutralité des contrôles.

Les échanges ont permis également d'arrêter de nouvelles préoccupations du Secteur Privé, notamment : la réforme du FDFP ; le renforcement de la collaboration Etat/Secteur Privé dans l'élaboration des Annexes fiscales ; l'harmonisation de la définition des PME dans les différentes administrations ; l'impact des mesures de lutte contre l'inflation sur les entreprises et le financement de la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire.

Au total, les points résiduels du bilan 2021 et les nouvelles préoccupations relevées feront l'objet de travaux d'approfondissement au sein du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé



Photos de réunions des groupes de travail

POINT DES DOSSIERS EN TRAITEMENT AU SEIN DU SE-CCESP

Des saisines ont été enregistrées par le SE-CCESP au cours de l'année 2022 émanant de Groupements professionnels et d'entreprises individuelles.

L'état récapitulatif des dossiers enregistrés, ainsi que le point synthétique de leur prise en charge sont déclinés dans le tableau ci-après :

Saisine	Etat de la prise en charge	Requérant
Plaidoyer pour l'accompagnement de l'Etat sur un projet d'électrification, d'extension et ou de renforcement de réseau d'électricité portant sur 500 localités.	<p>Suite aux recommandations du SE-CCESP, l'UPESELCI a formulé une requête au Premier Ministre Chef du gouvernement et a été reçue à ce effet par son Cabinet .</p> <p>Les discussions se poursuivent sur les meilleures approches d'accompagnement possibles pour les entreprises opérant dans ce secteur d'activités.</p>	L'Union des Professionnels de l'Electricité, de l'Efficacité Energétique et des Energies Renouvelables de Côte d'Ivoire (UPESELCI)
Appui sollicité pour l'aboutissement d'un dossier de demande d'amendement relatif à l'accord d'établissement conclu avec l'Etat de Côte d'Ivoire (disposition relative aux exonérations des droits de douane et taxes à l'importation et au fonctionnement de la représentation) ainsi que pour l'obtention d'une attestation d'exonération sur les achats au plan local et à l'importation .	<p>Sur recommandations du SE-CCESP, l'ONG PPB a adressé des courriers de relance aux Ministères en charge du Budget et des Affaires Étrangères afin d'avoir des avis favorables sur les requêtes exprimées.</p> <p>Un suivi auprès des Ministères concernés est effectué par le SE-CCESP.</p>	ONG Project Peanut Butter (PPB)
<p>Plaidoyer relatif aux mesures de réglementation en matière de commercialisation des Substituts de Lait Maternel (SLM) .</p> <p>Des dispositions issues de cette nouvelle réglementation interdisent la promotion des SLM auprès du grand public (don d'échantillon, vente à prix réduit, publicité), consacrent la vente exclusive des SLM dans les officines sur recommandation médicale de professionnels de santé et prévoient des sanctions administratives et pénales en cas de manquement.</p>	<p>Un Comité de suivi a été mis en place sous l'autorité de la présidence de la république.</p> <p>Le principe de la commercialisation des SLM, exclusivement dans les officines et sur recommandations des professionnels de santé a été réaffirmé, des aménagements ont été en outre proposés pour l'écoulement des stocks de SLM dans les surfaces de distribution durant une période transitoire, jusqu'au 1er janvier 2023.</p>	Union des Grandes Entreprises Industrielles de Côte d'Ivoire (UGECI)

Saisine	Etat de la prise en charge	Requérant
<p>Appui sollicité par des fournisseurs pour l'apurement de créances de l'Etat.</p>	<p>Suite aux relances du SE-CCESP, les règlements au profit des entreprises concernées ont été effectués à bonne date, conformément aux engagements de service du Trésor Public relatifs à la célérité des délais de paiement.</p>	<p>Entreprise Karim BAMBA et Morissadian GECI SARL</p>
<p>Acquisition de sacs de jutes usagés auprès du Conseil Café Cacao.</p> <p>Opérant dans l'exportation de noix d'amandes brutes d'anacarde, l'Établissement a introduit une demande auprès du DG du Conseil Café cacao à l'effet de disposer de sac de jutes usagés en grande quantité. N'ayant pas eu de suite favorable, l'établissement a saisi le SE-CCESP.</p>	<p>Une audience a été sollicitée et obtenue auprès du DG du Conseil Café Cacao sur le dossier. Il a été ainsi porté à l'attention du SE-CCESP que les demandes de sacs usagés au CCC sont de plus plus importantes et proviennent de multiples acteurs, issus pour l'essentiel de la filière anacarde.</p> <p>En conséquence, le Conseil Café Cacao, en vue d'une meilleure structuration de ce marché a opté pour la suspension de la vente de sacs en jute dans l'attente d'un protocole d'accord avec le Conseil Coton Anacarde.</p> <p>Les conclusions de cette séance ont été communiquées aux requérants qui doivent se mettre désormais en rapport avec le Conseil Coton Anacarde pour l'achat des sacs de jute usagés.</p>	<p>Établissement KONE JIMMY</p>
<p>Conflit de compétences entre AGEDI et Collectivités pour le recouvrement de taxes en zones industrielles.</p> <p>La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECl) a enregistré de multiples saisines de ses membres relatives au recouvrement des droits relevant de la publicité et de l'occupation du domaine public émanant à la fois de la Mairie de Yopougon, de l'agence de Gestion et de Développement des Infrastructures industrielles (AGEDI) et du District Autonome d'Abidjan.</p>	<p>En application des orientations de la nouvelle stratégie de développement des zones industrielles, une restructuration du cadre institutionnel de gestion des zones industrielles est en cours avec la création de la SOGEDI (fusion de l'AGEDI et du FODI).</p> <p>Dans l'attente de la pleine opérationnalisation de ce nouvel instrument, la direction de l'AGEDI a suspendu les opérations de recouvrement.</p> <p>Des rapprochements entre les parties sont nécessaires sous la supervision des ministères concernés (Ministère en charge de la décentralisation, Ministère du Commerce et de l'Industrie et Ministère en charge de l'équipement et de l'entretien routier).</p>	<p>Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECl)</p>

Saisine	Etat de la prise en charge	Requérant
<p>Difficultés des transporteurs d'hydrocarbures</p> <p>Les professionnels du transport d'hydrocarbures ont saisi les autorités compétentes dont le Ministère de l'économie et des Finances sur les problématiques auxquelles ils sont confrontés et qui se rapportent aux : (i) tarifs de transport d'hydrocarbures et au régime de péréquation, (ii) à l'harmonisation sur certaines opérations liées à l'activité de transports d'hydrocarbures, (iii) à la concurrence déloyale sur le marché d'hydrocarbures et (iv) aux difficultés avec les sociétés de remorquage, les districts et les escortes douanières.</p>	<p>En vue d'approfondir sa compréhension des problématiques relevées, le SE-CCESP a rencontré le GTPH lors d'une séance de travail le 23 février 2022. Une matrice a été élaborée et transmise aux opérateurs pour finalisation afin de préciser les préoccupations et les différentes attentes et de proposer les actions idoines à mener. Par ailleurs, le GTPH a été reçu par la Direction Générale des Hydrocarbures qui a apporté des éclairages et formulé des orientations sur certaines problématiques.</p> <p>Suite à la séance de travail avec la Direction Générale des Hydrocarbures, et fort des éléments de réponse apportés, des concertations pour harmonisation sont prévues entre le GTPH et le SE-CCESP.</p>	<p>Groupement des Transporteurs Professionnels d'hydrocarbures (GTPH)</p>
<p>Suspension d'opération de déguerpissement des restaurants installés sur les berges des lacs de Yamoussokro</p> <p>Les opérateurs de la petite restauration et du tourisme installés sur les rives des lacs 08 et 09 sont préoccupés par les opérations de déguerpissements annoncés par la Mairie de Yamoussokro sur les sites concernés qui équivaldraient à la cessation de leurs activités. Ces opérateurs souhaitent que leurs activités soient maintenues sur les rives ou le cas échéant, ils espèrent bénéficier d'un délai de grâce en vue de mieux préparer la relocalisation de leurs activités.</p>	<p>Les autorités municipales ont été consultées sur ce dossier. Un délai supplémentaire a été accordé aux restaurateurs. Les ressources pour enclencher l'opération sont en cours de mobilisation et le CIAPOL a été retenu pour réaliser cette opération.</p>	<p>Fédération Nationale de l'Industrie Touristique (FENITOURCI)</p>

Saisine	Etat de la prise en charge	Requérant
<p>Difficultés liées au recouvrement de la Taxe d’Affranchissement par les établissements bancaires</p> <p>La Poste de Côte d’Ivoire réclame aux banques depuis juillet 2020 une taxe d’affranchissement des relevés bancaires sur la période 2018-2020. La PCI se fonde sur l’argument selon lequel la réglementation bancaire fait obligation aux banques de communiquer mensuellement à leurs clients les relevés de comptes bancaires et que cette transmission doit se faire par le réseau de la Poste qui a la qualité d’opérateur exclusif national du service postal universel.</p> <p>A contrario, l’APBEF-CI soutient que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la Poste n’a aucune compétence pour exiger le respect de la réglementation bancaire qui relève de la BCEAO et qu’en cela sa prétention n’est pas fondée ; ▪ la réglementation bancaire ne précise pas le mode de transmission des relevés de compte ; ▪ l’arsenal juridique actuel du droit ivoirien ne prévoit pas de taxe d’affranchissement et les banques paient déjà pour les courriers qu’elles transmettent par le canal de la Poste. 	<p>Des arbitrages sont attendus sur le dossier par les plus hautes autorités. Le dossier devrait être examiné au cours d’une réunion du Comité technique de Concertation et du Conseil de Concertation.</p>	<p>Association Professionnelle des banques et Etablissements Financiers de Côte d’Ivoire (APBEFCI)</p>

Saisine	Etat de la prise en charge	Requérant
<p>Domiciliation des fonds du FDFP dans le Compte Unique du Trésor (CUT).</p> <p>Se fondant sur la destination des ressources (taxe additionnelle à la Formation Professionnelle Continue et la Taxe d'apprentissage) mobilisées par le FDFP pour le développement des compétences des salariés et la promotion de l'apprentissage, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire souhaite que les fonds du FDFP ne soient pas rattachés au Compte Unique du Trésor. De façon plus structurelle, la CGECI appelle à une réforme en profondeur du statut du FDFP.</p>	<p>Dans le cadre de la prise en charge de cette préoccupation, le Trésor public, entité pilotant le processus d'opérationnalisation du CUT a été invité par le Ministère de l'Economie et des Finances à se prononcer sur le dossier.</p> <p>Ainsi, par correspondance officielle en date du 1er février 2022, le DG du Trésor a indiqué que le CUT étant une modalité de gestion de trésorerie et de paiement des dépenses au même titre que les paiements par chèque ou par virement, son déploiement ne saurait entraver la bonne exécution des missions assignées au FDFP.</p> <p>Par ailleurs devant l'existence des incompréhensions de cette nature sur le CUT, il a sollicité l'appui du Cabinet du Ministre de l'Economie et des finances pour une séance de travail et de sensibilisation avec le FDFP.</p>	<p>Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)</p>
<p>Négociation sur les tarifs des études d'impact environnemental (ANDE/CGECI)</p>	<p>Des consultations entre les parties prenantes ont été organisées au cours de l'année 2022.</p> <p>La dernière mouture de la grille tarifaire avec les ajustements proposés par l'ANDE est en cours de finalisation et sera soumise au Secteur Privé.</p> <p>Les parties prenantes ont convenu enfin, de travailler à la mise en place d'un projet d'appui aux Micro et Très Petites entreprises pour faciliter leur mise en conformité sur les aspects socio et environnementaux de leurs projets.</p>	<p>ANDE/CGECI</p>
<p>Plaidoyer des industriels du bois relatif au décret n°2021-587 du 06 octobre 2021, fixant les conditions et modalités d'exportation et d'importation des produits forestiers.</p> <p>Dans son article 7, le présent décret interdit l'exportation des bois non séchés.</p>	<p>Des consultations ont été effectuées à l'attention du ministère des eaux et forêts et du SPIB.</p> <p>Une décision est attendue des autorités sur ce dossier.</p>	<p>Syndicat des producteurs Industriels du Bois (SIPB)</p>

Saisine	Etat de la prise en charge	Requérant
<p>Le SPIB relève les difficultés d' application de cette disposition, tant sur le plan technique et commercial. Il souhaite ainsi, l'instauration d'un moratoire pour autoriser l'exportation des produits concernés pendant une période transitoire en vue d' honorer ainsi, les engagements commerciaux en cours, la réalisation d'un benchmarking pour envisager les meilleures modalités d'application d'une telle disposition .</p>	<p>Des consultations ont été effectuées à l'endroit du ministère de Eaux et Forêts et des industriels du bois. Une décision est attendue des autorités sur ce dossier.</p>	<p>Syndicat des Producteurs Industriels du Bois (SPIB)</p>
<p>Préoccupations des établissements privés d'enseignement, notamment, le rééquilibrage du budget alloué par l'état à l'ensemble des écoles privées d'enseignement général, technique et professionnel; le relèvement du montant des frais d'écologie qui date de la convention de 1992 entre l'Etat et le Secteur Privé de l'éducation nationale et la finalisation des négociations avec les syndicats des enseignants devant le Conseil National du dialogue Social.</p>	<p>Des discussions sont nécessaires sur l'ensemble de ces questions dans le cadre de la concertation état secteur privé</p>	<p>Fédération Nationale Laïcs d'Enseignement et de Formation de Côte d'Ivoire (FENEPLACI)</p>
<p>Restrictions suite à l'adoption en Conseil des Ministres le 23 février 2022 de la communication relative à la gestion des remblais et des opérations de dragage sur la lagune, dans le district d'Abidjan</p>	<p>Des éclairages ont été apportés par les autorités compétentes, excluant du champ d'application de cette communication, les exploitants des carrières de sable et de Gravier Roulé.</p>	<p>Syndicat National des Exploitants de carrières de sable et de gravier roulé de Côte d'Ivoire (SYNECASCI)</p>
<p>Projet de modernisation du nouveau marché central de Marcory.</p> <p>Le collectif des Commerçants du Grand Marché de Marcory (CCGMN) souhaite au regard des investissements réalisés que les autorités municipales ne mettent pas à exécution ce projet.</p>	<p>Une consultation des autorités municipales est attendue sur ce dossier.</p>	<p>Collectif des Commerçants du Grand Marché de Marcory</p>
<p>Aide à la construction d'une usine de transformation du cacao</p>	<p>Après l'examen du business plan, le SE-CCESP envisage faciliter des mises en relation entre le promoteur et des Établissements bancaires, ainsi que d'auteurs acteurs financiers (fonds investissement, Partenaires techniques et financiers internationaux...)</p>	<p>SCOPS SAHS de Daloa</p>

Orientation

2



ANIMATION DU DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ

2022

VISITES INSTITUTIONNELLES AUX ACTEURS DU DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ

En 2022, 13 visites institutionnelles ont été effectuées par le Secrétariat Exécutif du CCESP au profit des acteurs clés de l'écosystème du DPP :

- Au titre des structures publiques (10) : Ministère des PME, Ministère chargé de la Promotion des Invts privés, Ministère de la Construction, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, Ministère de l'Economie Numérique, Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Ministère du Pétrole, de des Mines et des Energies Renouvelables; Direction Générale des Marchés publics, Direction Générale de la Diplomatie Economique.
- Au titre du Secteur Privé (03) : CGECI, FIPME, CCI-CI.

Ces visites auprès des premiers responsables sont l'occasion de s'imprégner des chantiers prioritaires et réformes majeures en perspective et d'identifier des axes de collaboration et de partenariats essentiels pour le SE-CCESP.



Audience avec le Ministre de l'Économie Numérique et des Télécommunications



Audience avec le Ministre des Eaux et Forêts



Audience avec le Ministre chargé de la construction



Audience avec le Ministre chargé du Commerce et de l'Industrie



Audience à la FIPME

ANIMATION DU RÉSEAU DES POINTS FOCaux

Le 21 septembre 2022 s'est tenue, en marge des rencontres B2G, une réunion du Réseau des Points Focaux dans l'auditorium de la CAISTAB.

Cette rencontre avait pour objectifs de : faire le point des activités du semestre passé; rendre hommage aux membres à la retraite; renforcer le réseautage entre les membres de différentes typologies et détailler les perspectives pour un réseau plus dynamique.

Typologiquement la rencontre a réuni :

- 52 membres issus de 33 administrations publiques
- 48 membres issus de 22 faïtières / organisations du Secteur Privé
- 6 membres issus de 5 chambres consulaires
- 18 membres issus des représentations diplomatiques et ambassades.



Intervention de Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint du MEF lors de la réunion du réseau des points focaux du 21 septembre 2022

RÉSEAU DES POINTS FOCaux

DENOMINATION	ATTENDUS	DESIGNES	NON DESIGNES	TAUX DESIGNATION / ATTENDUS
ADMINISTRATIONS	71	67	4	94%
CGECI	25	24	1	96%
FIPME	29	27	2	93%
CHAMBRES	13	11	2	85%
PUPME	1	1	-	100%
CONSOmmATEURS	5	4	1	80%
SECTEUR PRIVE / AUTRES	6	6	-	100%
AMBASSADES	35	33	2	94%
TOTAL	185	173	12	94%



Vue des participants

COMITES LOCAUX DE CONCERTATION ETAT SECTEUR PRIVE

L'année 2022 a été marquée par la poursuite des activités des Comités Locaux de Concertation Etat/Secteur Privé à San Pédro et Bouaké.

ACTIVITES DU COMITE LOCAL DE CONCERTATION ETAT / SECTEUR PRIVE DE SAN PEDRO

Les réunions statutaires du Comité Local de Concertation Etat / Secteur Privé de San Pédro

Au cours de l'exercice 2022, ce sont deux réunions statutaires (les 31 mars et 22 décembre 2023) qui ont été organisées à San Pédro sous la présidence du Préfet de Région, représenté par Monsieur le Secrétaire Général de Préfecture, Monsieur KOFFI YAO KAN Claude. Ces rencontres ont réuni l'ensemble des parties prenantes autour des questions suivantes : (i) préoccupations du secteur industriel, (ii) bilan et perspectives de la politique industrielle, (iii) préoccupations de la filière pêche, (iv) autorisations pour le remblayage des berges des lacs en zone industrielle et bilan et perspectives du CLCESP de San Pédro.

Ces rencontres sont l'occasion d'apprécier la dynamique d'opérationnalisation du CLCESP local, dont la composition s'est considérablement étoffée au cours de cette année 2022, avec à présent 24 structures publiques et 10 Organisations du Secteur Privé membres statutaires.



Réunion du CLCESP du 31 mars 2022



Réunion du CLCESP du 22 décembre 2022

Les ateliers thématiques à San pédro

Suivant les besoins exprimés par les parties prenantes, se sont tenus trois ateliers (les 30 mars et 21 décembre 2022) sur les thématiques suivantes :

- fiscalité (impôt foncier, innovations liées à la réforme sur la fiscalité applicable aux PME, mesures de soutien à la création de l'emploi, digitalisation du contrôle fiscal...)
- mécanismes de Dialogue Public Privé et écosystème d'accompagnement public et privé des PME
- environnement de la dépense publique.

Ces ateliers ont enregistré au total 619 participants composés essentiellement de jeunes entrepreneurs, d'opérateurs économiques , des entreprises et des Groupements professionnels de la ville de San Pédro.



Session d'échanges sur les mécanismes du DPP et d'appui aux PME



Session d'échanges sur l'écosystème entrepreneurial à San-pedro



Session d'échanges sur le circuit d'exécution de la dépense publique

Visites de travail aux acteurs du Secteur Public de San pédro

Lors des missions organisées par le SE-CCESP, des visites de courtoisie à l'attention des plus hautes autorités de la ville de San Pédro ont eu lieu, en l'occurrence avec Monsieur KOFFI YAO KAN Claude, Secrétaire Général de Préfecture, représentant le Préfet de Région ; Monsieur BEUGRE Donatien, Président du Conseil Régional et Monsieur Félix ANOBLE, Député Maire de la commune de San Pédro.

Ces rencontres ont permis d'apprécier la qualité des rapports entre les autorités locales et les milieux d'affaires de la ville et de s'imprégner des projets en perspective, d'intérêt pour le Secteur privé à San Pédro.

Une dizaine de visites de travail ont eu lieu en 2022 avec la Municipalité et les Directeurs Régionaux de l'administration publique de la ville, en l'occurrence, les Impôts, les Marchés Publics, le Budget et les Finances, l'Équipement et l'Entretien Routier, les Mines et Géologie, les Eaux et Forêts, le Pétrole et l'Énergie, ainsi que le Travail et les Affaires Sociales.

Ces visites de travail ont permis de s'imprégner de la bonne perception des acteurs publics sur le déroulement des travaux de la plateforme locale de Dialogue Public Privé et d'être situé sur les attentes et centres d'intérêt vis-à-vis du Secteur Privé.



Visite aux autorités Préfectorales



Visite à la Direction régionale du Pétrole et de l'énergie

Visites de travail aux acteurs privés de San Pédro



Visite de l'ONG Projet Peanut Butter (PPB)

Deux visites d'entreprises ont été effectuées à San Pédro, dans les installations de l'ONG Projet Peanut Butter (PPB) le jeudi 31 mars 2022 et de SEM ENTREPRISE le mardi 20 décembre 2022;

Le PPB est une Organisation Internationale qui a pour objectif principal de favoriser le traitement de la malnutrition sévère en utilisant les produits thérapeutiques efficaces produits localement. Il dispose en zone industrielle de San Pédro, d'une unité pour la fabrication de produits alimentaires pour les enfants en situation de malnutrition. Quant à SEM entreprise, elle est spécialisée dans la maintenance industrielle et la fabrication de pièces de rechange au profit des industriels locaux (cacao, hévéa et palmier à huile...).



Visite des installations de SEM ENTREPRISE

Ces visites ont été l'occasion de s'imprégner des réalités de chacune des entreprises et d'échanger autour de leurs attentes, en ce qui concerne, les mesures fiscales de soutien et les facilités pour l'acquisition de terrain en zone industrielle.

En outre, à l'initiative du SE-CCESP, une rencontre a réuni le mardi 20 décembre 2022 les premiers responsables des représentations locales des trois chambres consulaires : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire, Chambre Nationale d'Agriculture en vue d'échanger autour du projet de construction de la plateforme consulaire locale.



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT-SECTEUR PRIVÉ

Disponible en un **SCAN**



ÉVÈNEMENT ASSOCIÉ À CHAQUE PARUTION **TWINS TIME**

ACTIVITES DU COMITE LOCAL DE CONCERTATION ETAT /SECTEUR PRIVE DE BOUAKE

ATELIERS THEMATIQUES

Suivant les besoins exprimés par les parties prenantes, se sont tenus trois ateliers (le mardi 23 et le mercredi 24 août 2022) sur les thématiques suivantes :

- fiscalité (documentation et procédure d'obtention de la DFE, le rappel du système déclaratif des impôts, la question du respect du délai de carence pour le paiement des impôts, le délai de rattachement de l'entreprise à un centre des impôts après la constitution au CEPICI, la question du délai et des conditions d'obtention de l'ARF, l'exhortation pour les opérateurs économiques d'éviter les amendes forfaitaires et les contentieux ;

- régime social du travailleur indépendant (nombre d'année de Cotisations, conditions et quotas de



cotisations pour être éligibles au RSTI, changements de régime de cotisation).

- commande publique (le rôle de la CELIOPE)



Les réunions statutaires du Comité Local de Concertation Etat / Secteur Privé de Bouaké

Au cours de l'exercice 2022, le Comité Local de Bouaké a tenu une réunion statutaire le jeudi 25 août 2022 sous la présidence du Préfet de Région, représenté par Monsieur le Secrétaire Général de Préfecture, Monsieur ANKOUN KOUADJO. Cette rencontre a réuni l'ensemble des parties prenantes autour des questions suivantes : (i) la fiscalité ; (ii) les contrôles et inspections des activités économiques ; (iii) l'accès à l'eau et à l'électricité ; (iv) l'accès aux marchés publics ; (v) l'accès au financement et l'accompagnement des entreprises. Cette rencontre est l'occasion d'apprécier la dynamique d'opérationnalisation du CLCESP local, dont la composition s'est considérablement étoffée au cours de cette année 2022, avec à présent 24 structures publiques et 10 Organisations du Secteur Privé membres statutaires.

L'année 2022 a aussi enregistré la tenue des rencontres B2G en marge des journées économiques du Gbêkê organisées par la Délégation Régionale de la CCI CI de Bouaké. Cette rencontre a été le cadre d'échanges entre les démembrés de l'administration réunis un seul endroit et les acteurs du secteur privé de la région.



Photo de famille, réunion du CLCESP du 25 août 2022

VISITES DE TRAVAIL AUX ACTEURS PRIVES DE BOUAKE

Deux visites ont été effectuées par le CCESP dans les installations de la Société Ivoirienne de Tabac (SITAB) le Jeudi 25 août 2022 et de l'Usine des Femmes de Côte d'Ivoire (USIFEM), en présence de la Présidente de l'Association Diabo ville émergente le vendredi 14 octobre 2022.



Visite à SITAB



Visite de l'USIFEM

RENCONTRE BUSINESS TO GOVERNMENT

Placée sous la Présidence de Monsieur Adama COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances, la sixième édition des Rencontres Business to Go Government (B2G) 2022 a été organisée, du 21 au 22 Septembre 2022 à Abidjan (à l' auditorium de la Caistab).

Les Rencontres Business To Government (B2G), ont été animées par trente-quatre (34) structures dont 27 de l'administration Publique et 07 du Secteur Privé). Quant aux administrations et structures parapubliques elles ont reçues 349 requérants pour une moyenne de 20 opérateurs reçus par structures pour un taux de satisfaction de 97%.



Ouverture de la visite des desks



Photo des officiels



Vue d'ensemble de la salle



Point de presse

Séminaire des Chambres Consulaires Nationales

Il s'est tenu du 28 au 29 juillet 2022 à Abidjan (au Radisson Blue Hôtel), le séminaire des Chambres Consulaires Nationales avec pour thème : « Vision 2030 du Président de la République : Quelle Contribution des Chambres Consulaires Nationales ? »

L'objectif de ce séminaire était de procéder à une analyse des forces et faiblesses des Chambres Consulaires dans la perspective d'une stratégie de repositionnement, afin de leur permettre d'apporter une contribution significative à la mise en œuvre de la vision 2030 du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

Ont meublé ce séminaire, une conférence inaugurale axé sur le thème : « Vision 2030 du Président de la République : Quelle contribution des Chambres Consulaires Nationales » et trois ateliers orientés sur les thématiques suivantes : « Le renforcement de la position institutionnelle des Chambres Consulaires Nationales » ; « Le renforcement de l'autonomie financière des Chambres Consulaires et de leur capacité d'intervention » ; « Les projets structurants des chambres consulaires pour la vision 2030 ».

Au terme des échanges, il a été retenu, en substance, la nécessité de :

- œuvrer pour une synergie d'actions à travers la consolidation de la plateforme consulaire et l'adoption d'une stratégie commune aux trois institutions ;
- procéder à un renforcement des capacités des chambres consulaires, tant du point de vue de leur management que de leur organisation et une adoption d'une démarche d'anticipation et proactive ;
- revisiter le statut des Chambres consulaires en revoyant leur profil d'institutions particulières visant à leur attribuer un statut particulier prévoyant un mode de financement public encore inexistant ;
- identifier des approches de solutions basées sur la capitalisation des expériences de financement des Chambres consulaires inspirées des meilleurs pratiques existantes ailleurs dans le monde ;
- la réalisation d'un état des lieux des projets et initiatives existants dans l'environnement et l'instauration de synergies pour une mutualisation des efforts ; etc.

A l'issue des travaux, Monsieur TOURE Faman, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire a été désigné par ses paires, Président de la Plateforme des Chambre Consulaires Nationales.



Intervention du Ministre du Commerce et de l'Industrie, Président du séminaire



Intervention du Président de la Chambre Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire



Intervention de Mme la Secrétaire Exécutif du CCESP



Photo des officiels

Journées Economiques de Bouaké

Il a été organisé du 13 au 14 octobre 2022 au Centre Culturel Jacques AKA de Bouaké, la première édition des Journées Economiques du GBEKE.

Axées sur le thème général : « Quel partenariat entre l'Etat et le Secteur Privé pour la renaissance économique de la région du Gbêké ? », ces assises avaient pour objectif de créer les meilleures conditions grâce au Dialogue Public-Privé, pour l'épanouissement du Secteur Privé local et le développement économique et social de la région du Gbêké.

Ont pris part aux Journées économiques, les membres du corps préfectoral, les partenaires au Développement, les Directeurs régionaux de l'Administration, les élus, les chefs traditionnels, les acteurs des groupements professionnels, consulaires et de la société civile de la Région du Gbêké.

Les Journées Economiques se sont déroulées en (i) Cérémonie d'ouverture, (ii) communication inaugurale et Panels, (iii) Rencontres B2G, (iv) Cérémonie de clôture.



Coupure de ruban à l'ouverture des journées économiques de Bouaké



Visite des stands



Photo des officiels

CONSULTATION DANS LA FILIÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES



Représentants du CCESP

En liaison avec le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, le SE-CCESP a organisé une session de Dialogue Public Privé avec les principales organisations du secteur des ressources animales et halieutiques (IPRAVI, INTERPORCI, ANAQUACI, FENASCOOP-CI, UNSCOOMABCI), la Banque Populaire et ICT4Dev. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions visant la promotion du DPP dans les secteurs figurant au rang des priorités du Gouvernement. Elle s'est articulée autour de la présentation de la Politique Nationale de Développement de la Pêche, de l'Élevage et de l'Aquaculture (PONADEPA), des défis des chaînes de valeur des filières concernées, les mécanismes de financement et les solutions digitales au profit du secteur.

Les abréviations :

- FENASCOOP-CI : Fédération Nationale des Sociétés Coopératives et Acteurs de la Filière Pêche en Côte d'Ivoire
- ANAQUACI : Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire
- IPRAVI : Interprofession Avicole Ivoirienne
- INTERPORCI : Interprofession Porcine de Côte d'Ivoire
- UNSCOOMABCI : Union Nationale des Sociétés Coopératives des Marchands de Bétail de Côte d'Ivoire



Vue des participants



Photo de famille

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES CADRES PARITAIRES

Le SE-CCESP a pris part aux travaux des Cadres Paritaires Sectoriels mis en place au sein des administrations pour traiter de thématiques spécifiques :

CADRE PARITAIRE	ACTIVITES
<p>Comité de Suivi des Remboursements de Crédits de TVA (COM TVA)</p>	<ul style="list-style-type: none">Contexte<p>Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, le Gouvernement ivoirien accorde une attention particulière à la question du remboursement des crédits TVA.</p><p>Aussi, le Ministre de l'Economie et des Finances a-t-il matérialisé cette volonté gouvernementale par l'arrêté n°252 MEF/IGF du 7 septembre 2011 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Suivi des Remboursements des Crédits de TVA.</p><p>Ce Comité est une organisation paritaire secteur privé (patronat-CGECI) et l'administration économique et financière (Trésor, Impôts, Douane) sous la coordination de l'Inspection Générale des Finances.</p><p>Les attributions dudit comité visent entre autres la célérité et la transparence dans le processus de remboursement des crédits de TVA en faveur des opérateurs économiques, au terme de l'article 2 dudit arrêté.</p><p>En vue de renforcer la transparence et la célérité dans le remboursement des crédits TVA, de nombreuses réformes ont été mises en œuvre par le Comité en liaison avec les structures techniques de la Douane et du Trésor, notamment la mise en place d'un applicatif de gestion intégré du remboursement des crédits TVA et l'instauration d'un nouveau mécanisme d'approvisionnement de la régie TVA depuis 2015.</p>Résultats<p>Le suivi régulier du traitement et du paiement des dossiers par le comité TVA a permis d'enregistrer des améliorations notables dans le remboursement des crédits TVA :</p><p>Les principaux résultats obtenus par le Comité à fin décembre 2021 sont récapitulés comme suit :</p><ul style="list-style-type: none">À fin 2022, les services de DGI ont traité au total 1295 dossiers pour un montant brut de 183 392 819 060 FCFA dont 846 ont fait l'objet de création de certificats de remboursement d'un montant de 131 896 119 938 FCFA. Cependant, on note un taux de rejet de 16,67 % des dossiers traités (233 rejets totaux ou partiels d'une valeur de 13 009 198 640 FCFA).La Régie n'enregistre aucun reste à payer à fin décembre 2022.

CADRE PARITAIRE	ACTIVITES
<p>Comité de Suivi des Remboursements de Crédits de TVA (COM TVA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ La Régie TVA a reçu 28 approvisionnements de la part de l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) pour un montant cumulé de 107,78 milliards à fin décembre 2022, soit une moyenne mensuelle d'approvisionnement d'environ 9 milliards. • Perspectives ■ Faire prendre en compte par la DGI les préoccupations de la régie TVA dans le logiciel SIGICI en développant des modules dédiés ; ■ Dématérialiser de bout en bout le processus de remboursement des crédits de TVA jusqu'au paiement ; ■ Veiller au suivi rigoureux des délais d'instruction et de paiement des crédits de TVA ; ■ Poursuivre les activités de conseil en vue d'améliorer le rendement de la TVA qui constitue la seule ressource de financement de la Régie.
<p>Conseil National des Exportations (CNE)</p>	<p>Le Conseil National des Exportations, en abrégé CNE, est un organe consultatif agissant auprès du gouvernement et du secteur privé sur les questions liées à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE).</p> <p>Dans le cadre du programme d'investissement public de l'Etat de Côte d'Ivoire, le CNE exécute le projet de construction et d'aménagement de dépôts spécialisés aux frontières terrestres de la Côte d'Ivoire, projet inscrit au nombre des projets prioritaires du gouvernement et dans le Plan National de Développement 2021-2025. Il répond aux problématiques du faible niveau de sécurisation, de conservation impactant la qualité des produits acheminés vers l'extérieur et des coûts de logistiques élevés que supportent les exportateurs.</p> <p>Au titre de l'année 2022, dans la mise en œuvre de ce projet, le CNE a acquis trois (3) sites de 6 ha à Ferkessedougou, Bouaké et Tabou qui abriteront ces infrastructures. Une étude architecturale et technique a été réalisée sur les sites de Ferkessedougou et Bouaké. Le démarrage effectif de la construction des dépôts spécialisés est prévu pour l'année 2023.</p> <p>Aussi, dans une vision d'amélioration de ses services d'appui au commerce au bénéfice des exportateurs ivoiriens, le CNE a procédé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'actualisation des plans sectoriels de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) dont la mise en œuvre sera confiée à l'agence Côte d'Ivoire Export et dont le CNE assurera la coordination, le suivi et l'évaluation ; ■ La réalisation d'un cadre de concertation entre acteurs du secteur financier notamment les banques et exportateurs d'Abidjan, de San Pedro et de Bouaké ; ■ Un partage d'expériences au Sénégal et au Rwanda auprès d'institutions d'appui au commerce, de développement des PME, de l'investissement et de promotion des exportations en vue de capitaliser sur les bonnes pratiques d'accompagnement du secteur privé dans le commerce extérieur ;

CADRE PARITAIRE

ACTIVITES

- La conception d'un bassin de projets/programmes pour le grand bonheur des exportateurs afin d'améliorer leur compétitivité ; - L'élaboration d'un avis consultatifs sur les potentialités des filières prioritaires de la SNE qui a fait l'objet de présentation auprès de bailleurs et investisseurs lors d'événements tels que l'Expo Dubaï et des foires commerciales en Afrique et en Europe ;
- La refonte de son site web afin de répondre de la meilleure façon possible au besoin d'informations pertinentes pour le développement des activités d'exportation des exportateurs ivoiriens (www.cne.ci) ;
- La conception d'un annuaire numérique afin d'enregistrer les exportateurs et primo-exportateurs sur une plateforme électronique pour des questions d'identification régulières de leurs besoins, mais aussi faciliter les mises en relation, les échanges mutuels entre les entreprises, et les encourager à l'utilisation optimale des TICs.

Cette pile d'activités non exhaustives a valu au CNE, après le Prix du Partenariat Cadre Paritaire Sectoriel (JNP 2021), les reconnaissances nationale et internationale suivantes : • Grand Prix de l'Emergence AFRIQUE VERITE : Prix du Mérite - Meilleur Administrateur des Structures d'Exportations de Côte d'Ivoire 2022 ; • Prix Africain de Développement PADEV Kigali 2022.

Conseil National du Tourisme

Créé par décret 2018-385 du 4 avril 2018, le Conseil national du tourisme (CNT), est un organe de concertation, de consultation, de réflexion pour le secteur du tourisme. Lors de l'exercice 2022, des sessions du CNT se sont réunies sur les questions suivantes :

- concertation entre les acteurs du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, des loisirs et les structures de contrôles du Ministère en charge du Commerce ;
- concertation entre les acteurs du secteur du tourisme et les collectivités territoriales relative à la taxe sur les locaux loués en garni.



COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT/SECTEUR PRIVÉ



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

ENSEMBLE POUR UNE ECONOMIE PERFORMANTE

Tél.: (225) 20 221 125 - Fax : (225) 20 227 894

E-mail : ccesp@aviso.ci / comiteconcertation@yahoo.fr - Site web : www.ccesp.ci

**Comité
Scientifique
du Cadre
d'Élaboration des
Réformes Fiscales**

Le Cadre d'Élaboration des Réformes Fiscales a été mis en place par l'arrêté n°0258/PM/CAB du 24 février 2022. Le cadre comprend trois (03) organes hiérarchiquement ordonnés qui sont :

- le Comité d'Orientation, présidé par le Premier Ministre lui-même et chargé de définir les grandes orientations et les objectifs des réformes à élaborer, de fixer le périmètre et le contenu de celles-ci. In fine, il valide les propositions issues des travaux du Comité scientifique et du Comité technique ;
- le Comité Technique est chargé d'examiner les propositions du Comité scientifique et de les soumettre à la validation du Comité d'Orientation. Il est présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre et comprend les conseillers sectoriels du Premier Ministre ;
- le Comité Scientifique a pour mission de recueillir les besoins des Ministères techniques, de les examiner et de les traduire en propositions de réformes et de les soumettre au Comité Technique. Placé sous la présidence du Conseiller spécial du Premier Ministre en charge des réformes fiscales, il comprend les représentants des Ministères à missions économiques et financières, du Secteur privé et des Chambres consulaires. Cette composition mixte a été retenue pour respecter la tradition de dialogue qui existe entre l'État et le Secteur privé.

Le Comité Scientifique s'est réuni de Juillet à Octobre 2022. Les travaux ont porté sur les thèmes suivants :

- le renforcement du rendement fiscal : (i) lutte contre la fraude ; (ii) élargissement des assiettes fiscales
- amélioration de la compétitivité de l'économie : (i) allègement de la fiscalité ; (ii) rationalisation de la fiscalité; (iii) privilèges à l'investissement
- Réformes structurelles : (i) Gouvernance fiscale nationale; (ii) Gouvernance fiscale locale;(iii) Gouvernance du Civisme fiscal, de l'information fiscale et de la promotion du civisme fiscal;
- Fiscalité Sectorielle : (i) Agriculture et agro-industrie, ressources animales et halieutique; (ii) Artisanat et PME; (iii) Banque et assurance ; (iv) secteur du numérique ; (v) Logements Economiques;(vi) Fiscalité Foncière, (vii) Environnement et écologie; (viii) Energie Renouvelable Eaux et Forets ;
- Thèmes spécifiques.

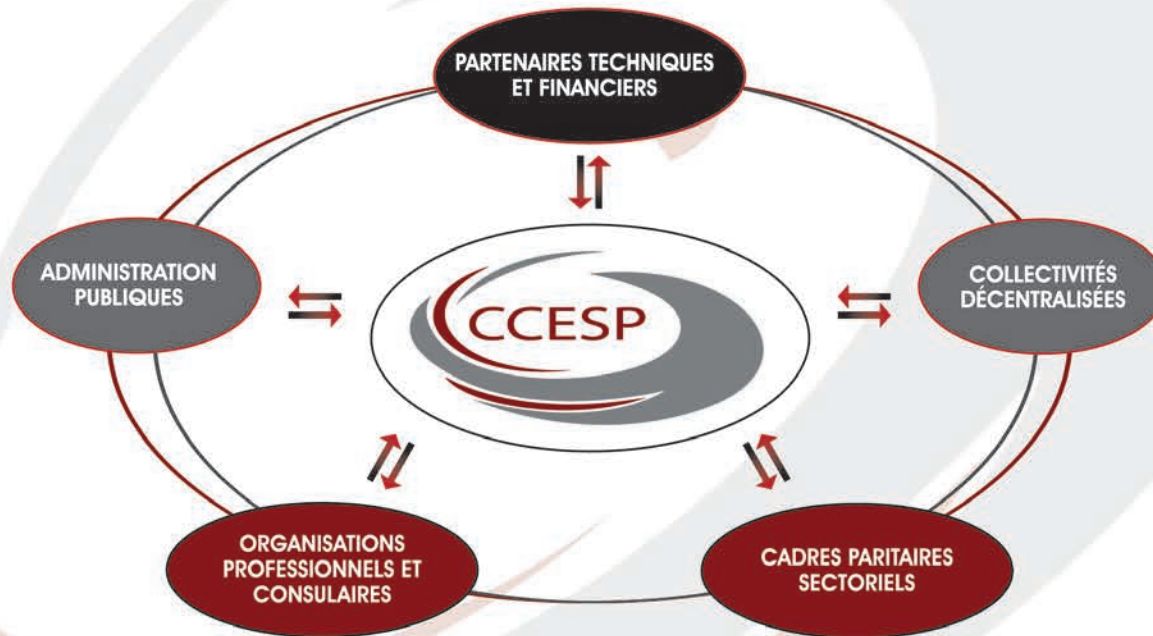
Suite à ces sessions , un rapport final a été élaboré et soumis aux autorités.



COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ

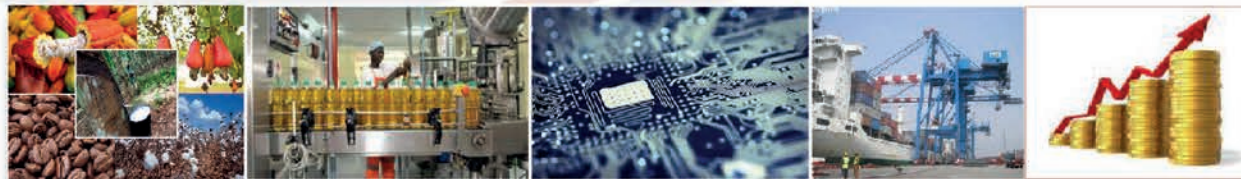


PLATEFORME NATIONALE DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ



ENSEMBLE POUR UNE ECONOMIE PERFORMANTE

Au service du développement du secteur privé par son action de médiation



Orientation

3



CONTRIBUTION À LA POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

2022

Suivi des mesures en faveur des PME

Afin de disposer périodiquement du bilan des efforts consentis par le Gouvernement au profit des Petites et Moyennes Entreprises, le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat Secteur Privé contribue à l'élaboration d'une Communication en Conseil des Ministres sur les mesures en faveur des PME pour une croissance plus inclusive.

En 2022, une CCM sur le bilan à fin décembre 2021 a été élaborée. Elle fait ressortir les nombreuses réformes et appuis engagés par l'Etat. Il s'agit notamment de la loi sur le contenu local dans le secteur pétrolier, de la loi sur l'affacturage, des financements conventionnés avec des banques commerciales, activités du

fonds covid en faveur des PME, fiscalité applicable aux PME, délais de paiement des arriérés fournisseurs et les actions d'assistance technique au profit des PME.

Les effets de ces réformes sont perceptibles à travers à la hausse des PME immatriculées (146 128 au 31 décembre 2021) , la contribution des PME aux recettes fiscales de 545,3 milliards de FCFA, la contribution des PME à la création de 311 200 emplois, l'attribution de marchés publics aux PME d'une valeur de 431,242 milliards FCFA, le paiement des arriérés fournisseurs aux PME d'un montant de 268,75 milliards FCFA, l'accroissement des financements en faveur des PME (FSPME, Fonds de Garantie, Financements bancaires)..

Programme PEPITE

Le Programme Economique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises dénommé (PEPITE-2030) a été mis en place par le Gouvernement dans le cadre de l'implémentation de la Vision 2030 de la Côte d'Ivoire. Il a pour objectif principal de consolider les chaînes de valeur dans 15 pôles sectoriels stratégiques de l'économie.

PEPITE vise à soutenir l'entrepreneuriat et à faire émerger des startups, TPE, PME et ETI fortes et résilientes, au sein des chaînes de valeur des pôles stratégiques issus des grappes de la Vision 2030.

A travers ce programme, des entreprises à fort potentiel sont sélectionnées par un processus rigoureux et transparent, pour bénéficier de l'accompagnement public sur mesure et rationalisé en vue de leur permettre de se développer.

Pour la constitution de la première cohorte du programme, l'objectif est de sélectionner entre 100 à 150 bénéficiaires, à raison de 5 à 15 entreprises par pôle sectoriel.

Lancé officiellement le 5 octobre 2022, par Monsieur le Premier Ministre, le programme a enregistré au 31 décembre 2022, 426 dossiers.

Réforme sur les délais interprofessionnels

Les délais de paiement que s'accordent les entreprises entre elles constituent une source de financement primordiale pour les entreprises. Bien loin devant les crédits bancaires. D'où la nécessité d'un encadrement des délais de paiement -interentreprises, tels que recommandé par le Groupe de Travail sur les délais de paiement de l'Etat mis en place en juin 2021 et dont les recommandations ont été validées en Conseil des Ministres le 08 décembre 2021.

Le SE-CCESP qui s'est vu confié les travaux préliminaires, entend proposer au Gouvernement d'orienter les travaux comme suit :

- révision du cadre réglementaire : code du commerce ivoirien

, dispositions communautaires OHADA, (Cf la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie)

- plafonnement de délais légaux : 60 jours calendaires, ou 45 jours fin de mois, prévoir des aménagements plus spécifiques (délais pour factures périodiques, délais supplétifs, délais spécifiques pour certaines marchandises ou opérations...)
- mise en place d'une Autorité de Régulation: veiller respect de la réglementation, sanctions financières (Cf. Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes)
- création d'un Observatoire des délais de paiement (analyse bilancielle des entreprises , disparités sectorielles et territoriales...).



«Business to Government»

(B2G)
Entreprises, l'État vous rencontre

**Jeudi 1^{er}
Vendredi 02
Septembre
2022**



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

à l'auditorium de la CAISTAB

SECRETARIAT EXECUTIF DU CCESP

Atelier sur la gestion de la perception des droits d'auteurs et des droits voisins par le BURIDA

Le Comité de Concertation Etat / Secteur Privé, en collaboration avec le Bureau Ivoirien des Droits d'Auteurs (BURIDA) et le Conseil National du Tourisme, a organisé, le jeudi 19 Mai 2022 de 08H30 à 14H30 à la salle de conférence du Ministère de l'économie et des Finances sise au 20ème étage de l'immeuble SCIAM (Abidjan-Plateau), un atelier sur la gestion de la perception des droits d'auteurs et des droits voisins par le Bureau Ivoirien des droits d'auteurs (BURIDA).

Cette rencontre avait pour objectifs : (i) de faire la revue des bases légales de la propriété littéraire et artistique en Côte d'Ivoire et de la gestion collective des droits d'auteurs et des droits voisins par le BURIDA, (ii) de dresser l'état des lieux de la mise en œuvre du protocole d'accord et (iii) de convenir des actions à initier afin d'améliorer de façon substantielle la qualité de la collaboration entre le BURIDA et les opérateurs de l'industrie touristique.

Suite aux échanges, le Comité de Concertation Etat / Secteur Privé a été invité à proposer dans les meilleurs délais un agenda de travail pour approfondir les réflexions sur les pistes de collaboration proposées. Cet agenda sera mis en route par un comité de suivi comprenant les principales parties prenantes.



Vue d'ensemble de la salle



Échanges entre les participants



Photo de famille

Atelier national sur la dépense publique

Le Comité de Concertation Etat / Secteur Privé (CCESP), en collaboration avec le Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC), a organisé, le mercredi 16 novembre 2022 de 08H30 à 18H05 à la salle Jewels de la Maison de l'Entreprise sis au Plateau, un atelier national sur la dépense publique à l'intention des faitières et organisations Patronales du Secteur Privé.

Cette rencontre avait pour objectifs de : présenter l'environnement de la dépense publique ; mettre en lumière les problématiques récurrentes rencontrées par les opérateurs économiques en matière de gestion de la dépense publique et les réponses y afférentes et de promouvoir les outils d'information au profit des opérateurs économiques sur la dépense publique mis en place par les administrations publiques financières.

Plusieurs sessions ont meublé cet atelier, notamment : les marchés publics (DGMP/ ARNMP) , le circuit d'exécution de la dépense publique (DGBF/DGTCF) et les outils d'information (CELIOPE/BAOBAB).



Intervention de Mme la Secrétaire Exécutif du CCESP



Vue d'ensemble de la salle



Intervention de Mme le coordonnateur du PPRC

Atelier SFI - programme d'approvisionnement des fournisseurs

Lendredi 17 juin 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan s'est tenu un atelier de restitution des acquis du programme d'appui aux fournisseurs locaux organisé par la Société Financière Internationale (IFI), en collaboration avec le Comité de Concertation État/Secteur Privé (CCESP). Lancé en mars 2019, le programme d'appui aux fournisseurs locaux s'inscrit dans le cadre du programme de tourisme régional de l'Afrique de l'Ouest implémenté par la SFI. Son but est de soutenir les PME ivoiriennes en favorisant l'accroissement de leur contribution dans la chaîne d'approvisionnement du segment du tourisme d'affaires d'Abidjan.

Les acquis relevés au cours de l'atelier portent notamment sur : (i) la sélection de 17 PME à fort potentiel dans les filières Fruits et Légumes, Viande et Cosmétiques, (ii), l'élaboration de diagnostic aboutissant à un plan de mise à niveau des PME sélectionnées, (iii) la signature de partenariats commerciaux avec les grands acheteurs de l'Industrie Touristique et de la Grande Distribution (Groupe Accor,

Servair, Carrefour...), (iv) un accompagnement financier par des établissements financiers telles que Advans, (v) la participation à des événements promotionnels tels que le SARA.

Les établissements financiers et institutions financières présentes à l'atelier (SIB, BNI, Advans) ont manifesté leur intérêt à accompagner les PME bénéficiaires pour consolider cette initiative.



Intervention de Mme la Secrétaire Exécutif du CCESP



Échanges entre les participants



Photo de famille

CONTRIBUTION A LA REALISATION D'ETUDES

ETUDE	OBJECTIFS	STRUCTURE
<p>Institution d'une parafiscalité adaptée au financement de l'Autorité de Radioprotection, de Sûreté et Sécurité Nucléaires (ARSN)</p>	<p>Evaluer la pertinence (avantages, coûts, durée) d'une mise en place d'une parafiscalité pour accroître les ressources financières de l'ARSN en Côte d'Ivoire .</p>	<p>Cellule d'Analyse des Politiques Économiques du CIRES (CAPEC)</p>
<p>Evaluation d'impact de mesures fiscales</p>	<p>Examiner la problématique du changement de taux à la baisse ou à la hausse de l'impôt BIC; Examiner la problématique de la réduction du taux normal de la TVA; Rationaliser le code des investissements dans l'optique de l'institution d'un droit commun incitatif</p>	<p>Cellule d'Analyse des Politiques Économiques du CIRES (CAPEC)</p>
<p>Evaluation du cadre programmatique Unique (CPU) 2017-2020 du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire</p>	<p>Evaluer les réalisations et contraintes du CPU 2017-2020 du SNU afin de tirer les leçons pour assurer un meilleur positionnement du SNU en Côte d'Ivoire mais également d'analyser l'efficacité et l'efficience des interventions pour les prochaines années.</p>	<p>Cellule d'Analyse des Politiques Économiques du CIRES (CAPEC)</p>
<p>Analyse de l'effet de l'employabilité des jeunes sur la violence urbaine en période post-conflit en Côte d'Ivoire</p>	<p>Explorer les liens entre les opportunités économiques et la violence des jeunes. Mettre à la disposition des décideurs et des managers des programmes de réinsertion des jeunes, des résultats scientifiques susceptibles de les orienter dans leurs actions et prises de décisions.</p>	<p>Cellule d'Analyse des Politiques Économiques du CIRES (CAPEC)</p>



COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

Comité Local de Concertation État Secteur Privé

SAN PEDRO



POINT FOCAL SAN-PÉDRO

Tél. : (225) 27 34 71 03 78
Mobil : (225) 07 08 77 52 81

SECRETARIAT EXÉCUTIF DU CCESP

Tél. : +225 27 20 221 125
Fax : +225 27 20 227 894
E-mail : comiteconcertation@yahoo.fr
Site web : www.ccesp.ci

LE DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ LOCAL POUR DES PÔLES ÉCONOMIQUES COMPÉTITIFS

Orientation

4



COMMUNICATION DU CCESP

2022

TWINS MAGAZINE

Afin d'animer le Dialogue Public-privé et de porter à l'attention des membres du secteur privé les principales réformes entreprises par l'ETAT de Côte d'Ivoire pour améliorer l'environnement des affaires, le SE-CCESP a mis en place (le Twins) son Magazine d'informations économiques).

Son Excellence Monsieur Patrick ACHI, Premier Ministre a fait la « UNE » du 25 ème Numéro du « Twins Magazine » en Février 2022. Ainsi le numéro 25 du Twins Magazine est fait un point d'honneur sur les grands défis économiques et sociaux du gouvernement ainsi que les enjeux du Dialogue Public- Privé.

Quant au numéro 26 du Twins Magazine édité par le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat-Secteur Privé(CCESP), il était dédié au secteur des Ressources Animales et Halieutiques en Côte d'Ivoire. Dans ce numéro de « Twins Magazine », il a été question des actions du gouvernement ivoirien pour un développement durable du Secteur des Ressources Animales et Halieutiques en Côte d'Ivoire. Aussi le premier responsable de ce département ministériel le Ministre SIDI Tiémoko Touré nous parle également de la mise en œuvre de la PONADEPA qui demeure l'unique cadre harmonisé de l'ensemble des interventions dans le secteur des ressources animales et halieutiques en Côte d'Ivoire.

The advertisement displays two covers of the 'Twins' magazine. The left cover is the title page, featuring the text 'LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT-SECTEUR PRIVÉ' and 'ÈVÈNEMENT ASSOCIÉ À CHAQUE PARUTION TWINS TIME'. It includes the logos of the CCESP and the Republic of Côte d'Ivoire. The middle cover features Patrick Achi, Prime Minister, with the headline '« L'État ne peut plus rester spectateur et attendre que le secteur privé se débâte pour s'en sortir »'. The right cover features Sidi Tiémoko Touré, Minister of Animal and Fisheries Resources, with the headline '« Les bases pour un développement durable du secteur des ressources animales et halieutiques ont été mises en place »'. A QR code is located to the right of the covers, and a red banner at the bottom right reads 'BIMESTRIEL GRATUIT'.



COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

Comité Local de Concertation État Secteur Privé

BOUAKÉ



Point Focal Bouaké

Tel : (225)

Mobil : (225) 07 79 79 39 38

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CCESP

Tél. : +225 27 20 221 125

Fax : +225 27 20 227 894

E-mail : comiteconcertation@yahoo.fr

Site web : www.ccesp.ci

LE DIALOGUE PUBLIC PRIVÉ LOCAL POUR DES PÔLES ÉCONOMIQUES COMPÉTITIFS

PÉRIODE	N°	THÈMES
Janvier à Décembre 2022	1	MISE EN PLACE DU SYSTEME DIGITALISE DU CONTROLE FISCAL
	2	DIGITALISATION DE LA TVA
	3	BILAN DES FONDS COVID AU 31 DECEMBRE 2021
	4	PARUTION du « TWINS » 25
	5	DEPOT DES ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021
	6	ORGANISATION DE LA 1ERE EDITION DU SYMPOSIUM MINES
	7	APPEL À PROPOSITIONS DE PROJETS PAR LA FACILITÉ INVESTISSEMENTS POUR L'EMPLOI
	8	CONFERENCE-RISQUE PAYS CÔTE D'IVOIRE DE BLOOMFIELD
	9	LE PROGRAMME D'APPUI À LA TRANSITION FISCALE
	10	BILAN DES FONDS COVID À FIN JUIN 2022
	11	REGLEMENTATION DE L'USAGE DES VOIES ROUTIERES OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE
	12	PARUTION du « TWINS » 26
	13	POINT DES RENCONTRES « BUSINESS TO GOVERNMENT » (B2G) À BOUAKÉ
	14	ATELIER NATIONAL SUR LA DÉPENSE PUBLIQUE



COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/SECTEUR PRIVÉ



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

Rencontres Sectorielles



ENSEMBLE POUR UNE ECONOMIE PERFORMANTE

Tél.: (225) 20 221 125 - Fax : (225) 20 227 894

E-mail : ccesp@aviso.ci / comiteconcertation@yahoo.fr - Site web : www.ccesp.ci

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DES PARTENAIRES

	PARTENAIRES	ACTIVITÉS	DATE
Secteur Privé	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)	Meet-Up de l'Entrepreneuriat- Réussir en entrepreneuriat tout en étant un salarié préformant	25 février 2022
	Agence Côte d'Ivoire PME	Webinaire sur le FSPME	03 Mars 2022
	Groupement Professionnel des Miniers de Côte d'Ivoire (GPMCI)	Symposium Mine Cote d'Ivoire, 1 ère édition	23-24 Mars 2022
	Fédération des inventeurs de Côte d'Ivoire (FEDINCI)	Abidjan Innova 2022	31 Mars au 02 Avril 2022
	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)	Point de mire SBS TANKS	06 Avril 2022
	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)	Edition 2022 de l'Afrique Digital Week (ADW) : Cérémonie de lancement	05 Mai 2022
	KAIZEN Training	Forum PLS « Petites et Moyennes Entreprises Leaders et Stratèges »	10 Mai 2022
	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)	Présentation de l'initiative « IFE »	25 Mai 2022
	Chambre Européenne en Côte d'Ivoire (EUROCHAM)	Petit-déjeuner RSE sur « Piloter et communiquer sa stratégie RSE »	29 Juin 2022
	Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI)	Forum APBEF-CI/ FIPME « Banque et PME de la Cote d'Ivoire »	06 au 07 Juillet 2022
	Institut Panafricain du Développement Economique ,Social, et Solidarité (IPADESS)	Forum Stratégie IPADESS à l'occasion des festivités commémoratives des 62 ans d'indépendance de la Cote d'Ivoire	04 Aout 2022

Secteur Privé	PARTENAIRES	ACTIVITÉS	DATE
	Confédération Patronale Unique des PME (CPU-PME.CI)	Assemblée Générale Ordinaire	04 Aout 2022
	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)	Afrique Digital Week (ADW)	20 au 24 Septembre 2022
	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)	Cérémonie officielle du 7ème Forum de l'Efficacité Energétique et Energie Renouvelable en Afrique	28 Septembre 2022
	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)	Point de Mire avec NSIA ASSET MANAGEMENT	29 Septembre 2022
	CGECI ACADEMY	Participation au Forum Economique du Patronat Ivoirien et à la Rencontre des Entrepreneurs Francophones	27 au 28 Octobre 2022
	Chambre Eropéenne de Côte d'Ivoire (EUROCHAM)	Petit Déjeuner d'Affaires avec le Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé	10 Novembre 2022
	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)	Première édition de Focus PND	02 Décembre 2022
	Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs	lancement du Rapport d'Evaluation Pays de la Cote d'Ivoire	12 Décembre 2022
	ISTRADEV Consulting	Invitation à l'atelier national de validation des résultats de l'étude portant sur le recensement et l'évaluation des services financiers et non financiers en faveur de l'entrepreneuriat et des PME en Cote d'Ivoire	14 au 16 Décembre 2022
	WHO'S WHO IN COTE D'IVOIRE	Invitation à la cérémonie de lancement de la 4 ème édition du WHO'S WHO IN COTE D'IVOIRE	14 Décembre 2022
Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire (CNACI)	Invitation à la cérémonie d'ouverture de la 3ème édition de la Foire dénommée «AU CARREFOUR DU TERROIR	12 au 17 Décembre	
Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)	Cérémonie officielle de passation de charges du nouveau Président du Patronat Ivoirien	28 Décembre 2022	

Administration Publique	PARTENAIRES	ACTIVITÉS	DATE
	Ministère de l'Economie et des Finances	Participation à la conférence budgétaire	14 Mars 2022
	Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat	cérémonie de lancement de la campagne de vulgarisation des activités de la cellule d'information des opérateurs Economiques	05 Mai 2022
	Cabinet du MEF	Atelier de validation des options stratégiques pour la mise en place des outils d'éducation financière	30 Juin 2022
	Ministère de l'Economie et des Finances	Atelier de formation sur les reformes induites par les textes d'application du Code des Marchés Publics	27 au 28 Juillet 2022
	Ministère du Tourisme	Journée de l'Economie Touristique (JET) 2022	29 Juillet 2022
	Ministère de l'Economie et des Finances	Cérémonie de lancement du Programme Economique pour l'innovation et la transformation des entreprises (PEPITES-CI 2030)	11 Aout 2022 22 au 24
	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)	deuxième édition du Salon des Collectivités Territoriales	Septembre 2022
	Obsrvatoire National sur la Compétitivité des Entreprises (ONCE)	Rencontre thématique sur la compétitivité du secteur des transports lagunaires	29 septembre 2022
	Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI)	atelier de promotion du crédit-bail immobilier	13 Octobre 2022
Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC)	lancement de la 3ème édition de l'initiative « mois consommer local »	13 Octobre 2022	
Ministère de l'Economie et des Finances	Atelier de validation du rapport d'activités du 3ème trimestre 2022	27 Octobre 2022	
Ministère de l'Economie et des Finances	séminaire d'échanges du CONAFIP sur le schéma directeur de la réforme des finances publiques	21 au 24 Novembre 2022	

Administration Publique	PARTENAIRES	ACTIVITÉS	DATE
	Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI)	Conférence de Presse-Bilan 2022 des activités du CEPICI	24 Novembre 2022
	Ministère de l'Economie et des Finances	Participation au Nexus Creativafrica (canex) wknd	25 au 27 novembre 2022
	Observatoire National de Compétitivité des Entreprises (ONCE)	Invitation à la rencontre thématique de la compétitivité du secteur de la transformation du coton	22 Décembre
	Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI)	« Forum d'investissement US-Coté d'Ivoire	15 Décembre 2022
	Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance	Atelier de validation nationale dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités	18 au 21 Décembre 2022
	Cabinet du Ministre du Budget et de Portefeuille de l'Etat	atelier de restitution du rapport de l'étude de cas relative à l'évaluation de l'impact des dépenses fiscales	21 Décembre 2022
	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Lancement officiel du projet Efficience productive dans le secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire	22 Décembre 2022
	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la promotion des PME	Cérémonie d'inauguration des aménagements des parcelles de 127 ha et 234 ha (Phase 1) de la zone industrielle d'Akoupé Zeudji PK24	22 Décembres
	Ministère de l'Economie et des Finances	Invitation à l'Assemblée Générale de passation de responsabilités au nouveau Président du Patronat ivoirien	28 Décembre
Partenaires Techniques et Financiers	PARTENAIRES	ACTIVITÉS	DATE
	Société Financière Internationale	Atelier de présentation des acquis du programme d'appui aux fournisseur locaux	16 Juin 2022

POTENTIEL CHAMPION NATIONAL


Cet outil d'animation du dialogue public-privé a pour objectif de présenter des PME ayant un fort potentiel de « champion national ». Il vise à permettre à ces « champions nationaux » d'adresser les défis auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs activités. De plus, il permet au CCESP d'identifier ces préoccupations et de leur fournir des pistes de solution afin de les aider à trouver des solutions adéquates.


La revue présentée sur cinq pages se compose d'une page de couverture avec le nom de l'entreprise, le nom de la rubrique, une photo représentant l'entreprise et une annonce de la colonne « les conseils du CCESP » en bas de page. La deuxième page est une

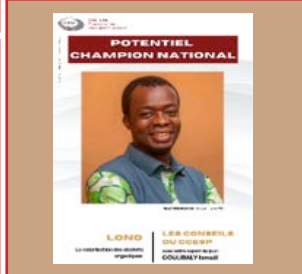
fiche de présentation de l'entreprise. Les troisième et quatrième page sont consacrées à la présentation des défis et du soutien demandé de la part de l'Etat. La quatrième page présente les conseils du CCESP, incluant une photo, le nom de l'expert interrogé ; suivi de ses recommandations au sujet des préoccupations mentionnées dans les deux pages précédentes.

Le projet « Potentiel Champion National » est en accord avec le Plan National de Développement introduit par le Gouvernement ivoirien, visant à promouvoir les champions nationaux et les secteurs d'activités/filières d'intérêt, à encourager l'emploi des femmes et à promouvoir le secteur privé.

N°	Entreprise et Gérants	Secteur d'activité	Couverture
01	MARKEGEST Noël LOUVEL	Transformation de viande et volaille	

N°	Entreprise et Gérants	Secteur d'activité	Couverture
02	TAFI SA Olga YENOU	Transformation de cacao	

N°	Entreprise et Gérants	Secteur d'activité	Couverture
03	GROUPE AVVA Mohammed Lamine BAKAYOKO	Transformation de café 65	

N°	Entreprise et Gérants	Secteur d'activité	Couverture
04	LONO Noël N'GUESSAN	Bioénergie	

Orientation

5



RENFORCEMENT DE CAPACITE

2022

SESSIONS DE FORMATION INTERNES AU SECCEP

Renforcement des Capacités pour le projet de mise en place de Baromètre sur le climat des affaires

- Module I : Indicateurs macroéconomiques
- Module II : Enquêtes d'opinions conjoncturelles
- Module III : Regard critique baromètre existant

Renforcement de Capacité sur les questions fiscales et de législation du travail

- Module I : Contribution des patentes
- Module II : Différents types de contrats de travail et leur implication

SESSIONS DE FORMATION EXTERNES AU SECCEP

- Participation de Monsieur NCHO Ebenisaire, Chargé d'Etudes au SE-CCESP au Program for Leadership Development (PLD 2022) de MDE School, réalisé en collaboration avec l'IESE Business School de Barcelone ;
- Participation du SECCEP à l'atelier de formation du 09 au 10 juin 2023 sur les outils de gestion des Projets d'Investissements Publics et le nouveau canevas de rédaction des rapports de suivi-évaluation, organisé par la Direction de Planification et du Suivi Evaluation (DPSE/MEF)
- Participation du SE-CCESP à l'atelier de formation les 15 et 22 décembre 2022 sur « les nouvelles réformes induites par les textes d'application du code des marchés publics », organisé par l'Institut des Finances en liaison avec la Direction Générale des Marchés Publics.



Participation à la formation



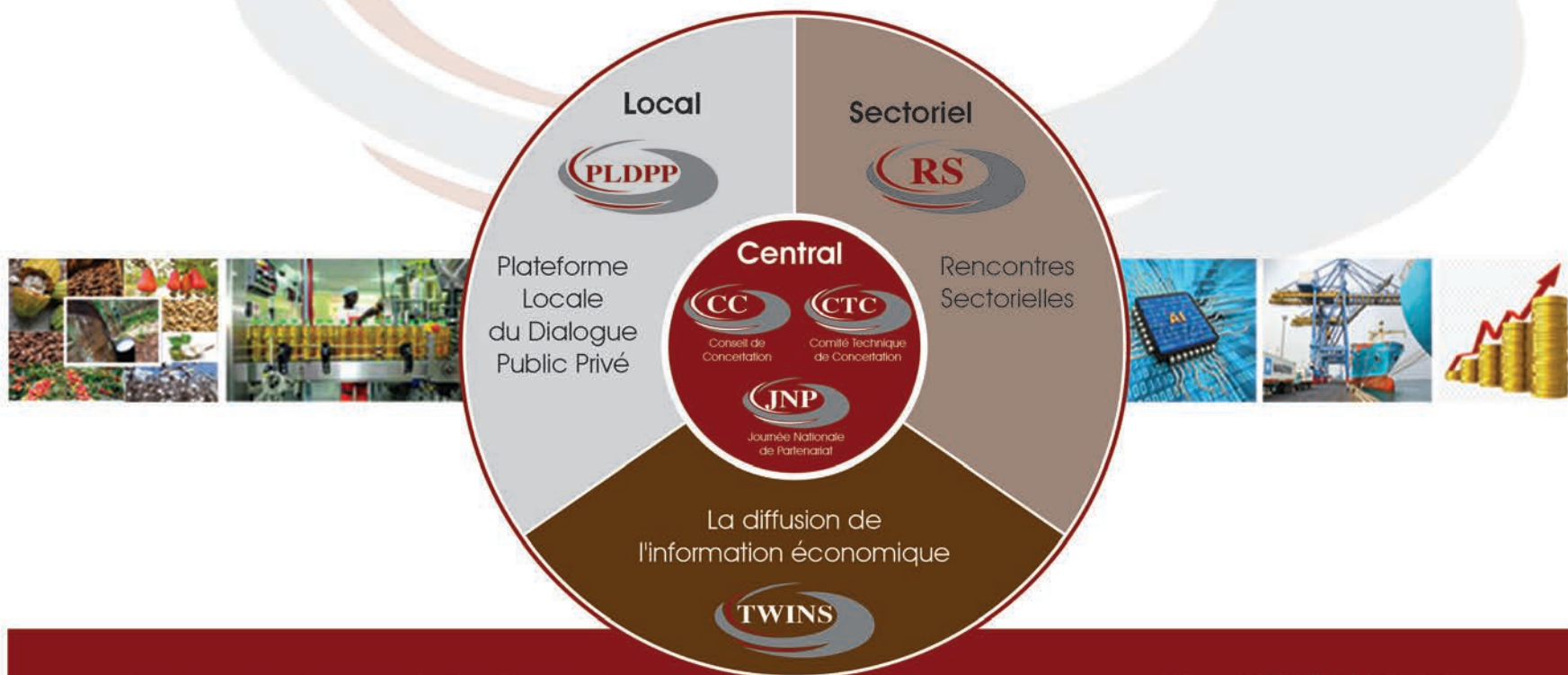
Cérémonie de graduation



ENSEMBLE POUR UNE ECONOMIE PERFORMANTE



AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ PAR SON ACTION DE MÉDIATION AU NIVEAU :



E-mail : comiteconcertation@yahoo.fr
Site web : www.ccesp.ci

Tél. : 225 27 20 221 125
Cel. : 225 07 57 622 134



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

RAPPORT 2022



COMITÉ DE CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ

SECRETARIAT EXÉCUTIF

Tél.: (225) 27 20 221 125 - Fax : (225) 27 20 227 894
Site web : www.ccesp.ci - E-mail : comiteconcertation@yahoo.fr